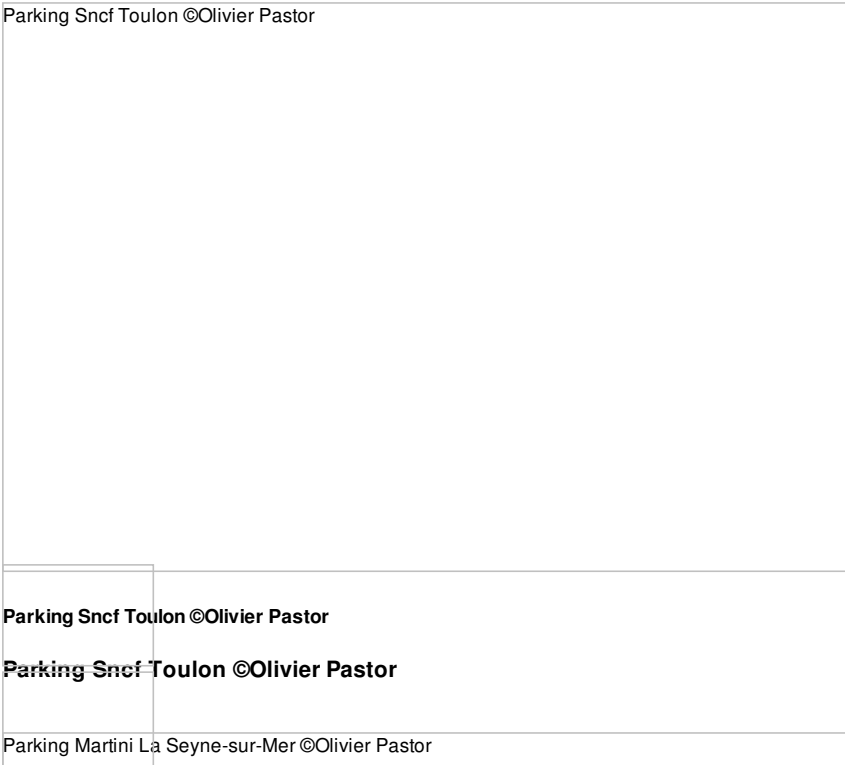




## Parcs et aires de stationnement

Comme pour la voirie, la compétence de TPM en matière de parcs et aires de stationnement s'est élargie avec la création de la Métropole. Une gestion hiérarchisée du stationnement, avec une politique et une réglementation du stationnement métropolitain a ainsi été mise en place au service du report modal.

- 
  - Parking Sncf Toulon ©Olivier Pastor
  - Parking Sncf Toulon ©Olivier Pastor
  - Parking Martini La Seyne-sur-Mer ©Olivier Pastor

## Une politique de stationnement hiérarchisé

Outre les parkings relais et parkings portuaires déjà gérés par TPM, relève désormais de la Métropole l'ensemble des **parkings de stationnement, gratuits ou payants**, ouverts à tous et non affectés à un équipement particulier. La Métropole assure **la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien (dont le nettoyage) de ces espaces et équipements**.

Les parcs de stationnement payants des communes de La Seyne-sur-Mer et de Six-Fours-les-Plages font l'objet de budgets annexes et sont gérés en régie directe par la Métropole.

La gestion des parcs de stationnement payants et en ouvrage des communes de Toulon et d'Hyères a été confiée à des prestataires au travers de contrats de **Délégation de Service Public**. Dans ce cas, le rôle de la Métropole est de faire appliquer le contrat dans toutes ses dimensions : l'exécution de travaux concessifs, la qualité du service proposé aux usagers comprenant l'approbation des tarifs, et l'équilibre économique du contrat, comprenant le versement par le délégataire d'une redevance d'occupation du domaine public en contrepartie de l'usage de ces parkings publics.

Les communes demeurent compétentes pour le stationnement sur voirie, s'agissant de sa localisation, de la politique tarifaire et du niveau du forfait de post-stationnement qui a remplacé les amendes. Le cas échéant, le forfait est reversé à la Métropole (déduction faite des frais engagés par la municipalité pour ces missions) et utilisé pour le financement d'opérations sur les territoires concernés. **Les communes ont mis en place des mesures de gestion de l'offre qui se caractérisent de deux façons :**

- Tarification et zones bleues : Toulon, Hyères, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer,
- Zones bleues et conservation de la gratuité : La Valette-du-Var, La Garde, Le Pradet, Carqueiranne, Ollioules, La Crau, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer

## La densification des parkings relais

Les objectifs poursuivis se traduisent principalement par la mise en place des **parkings relais (P+R) et des parcs de rabattement en faveur du covoiturage**. En 2009 le conseil communautaire de TPM a approuvé le principe d'un schéma directeur des parcs relais représentant 5900 places de stationnement, organisé autour de :

- la complémentarité avec l'offre de bus, le TCSP, les bateaux bus en rabattement et avec les modes actifs
- l'accessibilité des parcs relais avec un cheminement piétonnier court et adapté et une signalisation spécifique
- la cohérence de la politique de stationnement urbaine aux alentours des parcs relais (stationnement payant, horodateurs,...).

Ainsi, 4 000 places ont d'ores et déjà été créées dans 16 Parc Relais (Arromanches, PEM La Crau, Gérard Philippe, PEM La Garde, La Bâtie, Ste Musse, Brunet, PEM Toulon, Portes d'Ollioules, Escailon, Orlandi, PEM Ollioules/Sanary, PEM La Seyne Six Fours, Tamaris, les Sablettes, Les Canons)

## Les projets restant à réaliser :

- Esplageolles
- PEM de la Seyne – Phase 2
- Parc Urbain d'Ollioules
- Ste Musse – Phase 2

- La Chaberte
- PEM La Pauline – Phase 2
- PEM La Crau – Phase 2
- PEM de Hyères – Phase 2

## Le développement des aires de covoiturage

Une pratique régulière du covoiturage diminue le nombre de véhicules en circulation et réduit ainsi la place accordée à la voiture en ville. Elle est donc encouragée au travers des actions de sensibilisation mises en place dans les différents Plans de Déplacements Administration, Entreprises, et des Établissements Scolaires. Deux aires de covoitages ont vu le jour à l'est et l'ouest de TPM : Sainte-Musse et l'Escaillon – soit 224 places représentant 35% des places dans le Var.

En savoir plus  
[Covoiturons !](#) [1]

Actualités

## Actualités

[Un tout nouveau conservatoire TPM inauguré au Pradet](#) [2]

Le nouveau site du Conservatoire TPM, situé au Pradet, a été officiellement inauguré hier.

[Un immense succès dès l'ouverture!](#) [3]

Le week-end inaugural du nouveau quartier Chalucet avec les portes ouvertes a été un vrai succès populaire!

[Toulon, nouvelle "escale zéro fumée"](#) [4]

Aux côtés des villes portuaires de Marseille et Nice, Toulon fait partie du dispositif lancé par la Région Sud "Escal

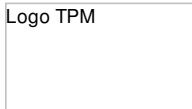
[Portes ouvertes du nouvel écoquartier Chalucet!](#) [5]

Le quartier de la créativité et de la connaissance vous ouvre ses portes !

[Une startup métropolitaine récompensée au CES 2020](#) [6]

Le CES (Consumer Electronic Show) de Las Vegas qui s'est tenu du 7 au 10 janvier, est le plus grand salon mondial dédié à

Logo TPM



### Toulon Provence Méditerranée

#### Hôtel de la Métropole

107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536

83041 TOULON Cedex 09

Tél. : +33 (0)4 94 93 83 00

E-mail : [contact@metropoletpm.fr](mailto:contact@metropoletpm.fr)

Accueil du lundi au vendredi 8h - 18h

- [\ ACCUEIL](#)
- [\ MENTIONS LEGALES](#)
- [\ PLAN DU SITE](#)
- [\ CONTACT PRESSE](#)
- [\ MÉDIATHÈQUE](#)
- [\ PRESSE](#)
- [\ NOUS REJOINDRE](#)
- [\ LOGOS METROPOLE](#)

Suivez votre métropole :

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|

**URL source:** <https://metropoletpm.fr/service/article/parcs-aires-de-stationnement>

#### Liens:

[1] <https://metropoletpm.fr/actualites/covoiturons>

[2] <https://metropoletpm.fr/actualites/un-nouveau-conservatoire-tpm-inaugure-pradet>

[3] <https://metropoletpm.fr/actualites/un-immense-succes-l-ouverture>

[4] <https://metropoletpm.fr/actualites/toulon-nouvelle-escale-zero-fumee>

[5] <https://metropoletpm.fr/actualites/portes-ouvertes-nouvel-ecoquartier-chalucet>

[6] <https://metropoletpm.fr/actualites/une-startup-metropolitaine-recompensee-2020>